

L'ONU : ACTIONS ET LIMITES

Le programme d'Education civique de 3^{ème} peut être l'occasion, comme en histoire ou en géographie, de mettre les élèves en activité sur d'autres supports que leur manuel. Ainsi, le thème de « la Défense et la Paix », et plus particulièrement une réflexion sur l'ONU, peuvent être le prétexte à une mise en activité sur Internet, en liaison avec le B2I.

○ **Rappel du programme :**

Dans le cadre de la « Défense et la Paix », sont étudiées la « Solidarité et la coopération internationale », en insistant sur « le rôle des Nations Unies et de ses agences (pour les réfugiés, pour l'enfance, pour le développement), et en mettant en évidence ses actions.» Mais, plus particulièrement encore depuis la crise irakienne, il semble judicieux de compléter cette approche par une étude sur les limites de l'ONU, et d'élargir la réflexion des élèves au discrédit et critiques auxquels elle est sujette depuis.

○ **Progression dans l'année.**

L'étude de ce chapitre peut se faire à différents moments de l'année :

- directement après la fin de la seconde guerre mondiale, au moment du bilan en 1945 : on s'interroge alors sur le contexte international, en le mettant en parallèle avec celui de 1918 et les 14 points de Wilson, et en insistant sur la nécessité de créer une force internationale.
- Après le cours sur la Guerre Froide (Au sein du chapitre sur les relations Internationales entre 1945 et 1989) , ce qui permet de mettre en relief les crises internationales.
- En fin d'année, en suivant la progression du programme d'éducation civique, ce qui permet de réinvestir tout ce qui a été vu en histoire depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

○ **Les objectifs sont variés :**

Outre l'apport de connaissance sur le rôle de l'ONU, son histoire, son organisation, ces séances proposent aux élèves une réflexion sur des enjeux d'actualité (faut-il par exemple réformer l'ONU ?) et les mettent en activité sur des documents de nature variée qui leur permettent de voir le champ possible des sources documentaires à leur portée (internet, presse, associations comme Reporters sans Frontières). Elles cherchent également à les amener à

rédigé (une courte synthèse à la fin de la fiche d'activité sur le thème « L'ONU le gendarme du monde ? » , et une synthèse guidée par une suggestion de plan sur le thème « Les limites de l'ONU »).

Ces séances se placent aussi dans la ligne des objectifs du B2i.

Le BO 42 du 23 Novembre 2000 rappelle les objectifs de ce B2i qui permet de :

- « **Adopter une attitude citoyenne face aux informations véhiculées par les outils informatiques** »
- **Spécifier** un ensemble de compétences significatives dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, et d'attester leur maîtrise par les élèves concernés. » . Il insiste sur une mise en œuvre progressive (le niveau 1 est acquis en primaire)
- **Etre capable de se documenter** au moyen d'un produit multimédia (CD, DVD, site Internet) , et doit « mettre en œuvre une consultation raisonnée du support d'information, conduire une recherche selon les modalités les plus adaptées, et exploiter l'information recueillie par copie, collage ou impression ».
- **Faire preuve d'esprit critique face aux documents**, en recherchant quelques critères propres à évaluer leur validité : auteur, source, date de création, modification»
- **Etre capable de s'informer et de se documenter : en trouvant** « l'adresse d'un site Internet et d'y accéder. »

Enfin, il faut rappeler que la **circulaire de Septembre 2005** réaffirme l'importance de la maîtrise des TIC, conformément au Vème volet du socle commun, et insiste sur cette introduction des TIC dans le système éducatif.

o **Organisation de la séquence sur l'ONU (2 heures) :**

- 1^{ère} heure : Munis de leur fiche de travail, les élèves naviguent sur le site officiel de l'ONU et répondent aux questions posées, en se laissant guider par le navigateur. Le site étant régulièrement mis à jour, ils prennent ainsi connaissance du nouveau secrétaire général, de sa nationalité, et de son nom.

VOIR LA FICHE D'ACTIVITE

On pourra envisager éventuellement, si les élèves disposent d'un large accès à l'outil informatique à leur domicile ou ont la possibilité de se rendre librement en salle informatique au collège, de leur confier au moins la réalisation partielle de ce travail en autonomie, hors temps de cours. On peut également envisager soit de corriger la fiche à l'issue du travail complet des élèves soit au fur et à mesure si la classe a un rythme d'évolution sur internet suffisamment homogène.

Le professeur corrige les fiches d'activité avec la classe en cours dialogué, et complète par un organigramme sur les institutions de l'ONU : c'est l'occasion d'élargir la réflexion aux différentes organisations, et de distinguer les OIG (Organisations Internationales Gouvernementales) des ONG. On peut débattre à ce moment sur le rôle du site officiel de l'ONU, et sur la pertinence des actions décrites sur le site : on aborde là un aspect essentiel du B2I, qui est la capacité à se forger progressivement un esprit critique face à l'information délivrée sur Internet. A la fin de la séance, on distribue aux élèves un dossier sur les limites de l'ONU, et sur les critiques qui lui sont adressées.

VOIR LE DOSSIER

- 2^{ème} heure : correction du dossier sur les limites de l'ONU et éventuellement organisation d'un petit débat répondant à la question : « Faut-il réformer l'ONU ? »

SITES INTERNET

ONU : www.un.org/french/

HCR : www.unhcr.ch

UNESCO www.unesco.org